Note sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative pour la rédaction d'articles scientifiques à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

IA et rédaction d'articles à l'AP-HP

(Version de travail)

À retenir

Si l'IA générative est une puissante machine à accélérer la science, son utilisation dans la rédaction médicale scientifique doit être perçue comme la manipulation d'un instrument chirurgical : **l'opérateur humain (le chercheur) est toujours le seul responsable du résultat final, doit s'assurer que l'instrument est stérile (confidentialité) et n'utilisera jamais cet outil pour prendre des décisions vitales à sa place (évaluation par les pairs)**.

Problématique : l'intelligence artificielle (IA) est largement utilisée dans le quotidien des chercheurs au sein de l'AP-HP. Ce document propose des recommandations sur la bonne utilisation des systèmes d'IA en recherche médicale pour la rédaction d'articles scientifiques.

Introduction : Usage de l'IA dans la rédaction d'articles scientifiques

Cette note vise encadrer l'usage des outils d'IA générative et à rappeler les principes qu'il est essentiel de respecter pour un usage responsable de l'IA. Ils s'appliquent à la préparation des manuscrits et permettront de préserver, lors de cette étape importante, l'éthique, l'intégrité scientifique, la transparence, la confidentialité et la fiabilité de votre travail scientifique.

1. Responsabilité, sécurité des données et intégrité scientifique

Les outils et systèmes d'intelligence artificielle générative sont très utiles pour aider à la rédaction des manuscrits. Les usages qui peuvent en être faits en recherche sont multiples ; syntaxe, traduction, analyses statistiques, génération d'images, rédaction de sections d'un article, recherche bibliographique, conception d'abstracts…

Responsabilité

L'IA est un **outil** : votre responsabilité reste donc pleinement engagée dans ce que vous produisez, quel que soit le rôle qu'y aura joué l'IA. Ce principe, évident, est contraignant : il faudra **vous assurer** vous-même que l'IA n'a pas fabriqué, falsifié ou

plagié les contenus qu'elle vous a proposés. Ceci qui veut dire que vous devez, plus que jamais, garder une **approche critique** vis-à-vis de ce que vous aurez élaboré avec son appui. Vérifier l'exactitude des références utilisées, - et leur fiabilité. De même pour les citations. De plus, l'IA ne doit jamais remplacer votre analyse ou jugement scientifique. Son rôle doit rester strictement auxiliaire : elle peut faciliter la structuration ou la reformulation de certains passages, mais jamais interpréter des résultats à votre place. Ainsi, vous devez relire et adapter l'ensemble du contenu généré par l'IA, afin de garantir que le manuscrit exprime votre contribution authentique et originale, et qu'il reflète pleinement votre propre analyse, vos interprétations, votre compréhension et vos idées. Enfin, la plupart des éditeurs interdisent l'utilisation d'images générées par IA dans les figures scientifiques, ainsi que toute modification d'images existantes à l'aide d'outils d'IA ; assurez-vous de vérifier attentivement les règles spécifiques du journal auquel vous prévoyez de soumettre votre article.

Ces principes s'appliquent à vous et à cet outil particulier qu'est l'IA. Notamment, l'utilisation de l'IA pour rédiger un manuscrit ne vous allège aucunement de vos **responsabilités d'auteur**. Et, bien sûr, l'IA ne peut elle-même être auteur.

Sécurité des données

Ne transmettez **jamais** de données de patients nominatives, ni pseudonymisées, ainsi que des contenus relevant d'une propriété intellectuelle non encore protégée. Les modèles d'IA générative utilisent les données utilisateurs pour répondre et progresser, il faut donc veiller à ne fournir aucune donnée qui pourrait conduire à la rupture de la confidentialité médicale. Il est difficile et pourtant essentiel de vérifier que vous n'avez pas exploité de **données sensibles** sans avoir soigneusement cadré cette exploitation - soit que l'IA en ait utilisé pour vous aider, soit que vous lui en ayez fournies en l'interrogeant. Le texte, les données, ou les *prompts* téléchargés ou générés pourraient être utilisés à d'autres fins, notamment pour l'entraînement futur des modèles d'IA. **Ne téléchargez jamais de travaux non publiés ou d'informations sensibles**

Vous devez vous efforcer de n'utiliser que des « **IA de confiance** » (8). Une notion encore émergente, et pour laquelle il n'existe pas de liste, mais vous pouvez par exemple repérer des modèles labellisés ou validés du plan France 2030 ou du programme national IA ou d'autres structures officielles.

Intégrité scientifique

Comme pour tous les outils, vous devrez faire preuve d'un maximum de **transparence** pour **décrire** dans le manuscrit la manière dont vous avez utilisé l'IA et dans quelle mesure (traduction, statistiques, rédaction étendue, relecture simple...) **N'utilisez pas d'IA générative de manière substantielle dans des activités sensibles** qui pourraient avoir un impact sur d'autres chercheurs ou organisations. Ceci inclut

notamment l'**évaluation par les pairs (*peer review*)** et l'évaluation des propositions de recherche. Éviter l'IA dans ces contextes permet d'éliminer les risques de traitement injuste ou d'évaluation faussée par les limitations de l'outil (hallucinations, biais). Cela protège également le travail inédit et confidentiel des collègues contre une exposition ou une inclusion potentielle dans un modèle d'IA

2. Choix des outils et systèmes d'IA

Le concept d'« outils souverains » (ou gouvernés localement) fait référence à des systèmes qui offrent des garanties strictes de **protection des données, de confidentialité et de propriété intellectuelle (PI)**, éléments cruciaux dans le secteur médical et la recherche.

Pour garantir la souveraineté et la protection des données, les organisations de recherche (et par extension les médecins hospitaliers) devraient :

- **Mettre en œuvre des outils d'IA générative hébergés localement ou basés sur le cloud qu'elles gèrent elles-mêmes**. Ces solutions garantissent que les données scientifiques introduites bénéficient de la protection et de la confidentialité requises.

- **Vérifier l'environnement d'exécution :** les chercheurs doivent comprendre qui gère l'outil (institutions publiques ou privées/entreprises), où l'outil est hébergé, et les implications pour toute information téléchargée.
    - Les options privilégiées vont des **environnements fermés** à l'hébergement sur une infrastructure tierce avec une confidentialité garantie, par opposition aux plateformes ouvertes accessibles sur Internet.

- **Vérifier les politiques institutionnelles :** consultez les directives de votre institution hospitalière/universitaire sur les options de confidentialité des outils d'IA avant de les utiliser.

- Privilégier les **IA françaises** ou développées en partenariat avec des instances publiques françaises si possible.

L'annexe à la charte informatique de l'AP-HP, relative à l'utilisation des solutions d'intelligence artificielle extérieure à l'établissement, est rappelée en annexe 1.

3. Exemples pratiques

Quelques illustrations pratiques sont proposées au lecteur.

Utiliser une IA de confiance afin de suggérer des pistes d'amélioration de la publication, avant son envoi ?	☒ **Oui** ☐ Non
Explication : Dès lors que la publication a fait l'objet d'un travail de réflexion, rédaction et critique de la part du/des auteurs pour mettre en avant et discuter les résultats d'une étude, l'utilisation d'une IA de confiance peut permettre de compléter la publication ou proposer un angle de discussion supplémentaire.	
Utiliser une IA de confiance pour améliorer la qualité de l'écriture d'une publication (syntaxe, formulation, etc.) ?	☒ **Oui** ☐ Non
Explication : Une IA de confiance, notamment entraînée sur des données en langue anglaise, peut proposer des reformulations rédactionnelles et améliorer le niveau de langage ou la clarté d'une publication. Le chercheur reste néanmoins seul responsable de la qualité de la publication et de l'évaluation de la pertinence des recommandations proposées par l'outil d'IA.	
Utiliser l'IA pour générer un état de l'art, sans analyse critique du chercheur qui l'utiliserait tel quel ?	☐ Oui ☒ **Non**
Explication : Une IA, si elle peut aider à identifier les éléments de l'état de l'art d'un domaine scientifique, ne peut remplacer le travail d'analyse de cet état de l'art du ou des auteurs d'une publication : c'est un prérequis indispensable afin d'exposer la pertinence et l'apport d'une publication à son domaine scientifique.	
Utiliser l'IA pour générer des discussions scientifiques autour des résultats d'une étude ?	☐ Oui ☒ **Non**
Explication : Une IA, si elle peut aider les auteurs d'une publication en suggérant des pistes d'amélioration de celle-ci, ne peut remplacer le travail d'analyse critique et la mise en perspective des résultats qui incombe aux auteurs d'une publication, puisqu'ils sont à l'origine des résultats discutés.	
Utiliser une IA non souveraine pour analyser et/ou mettre en forme des données sensibles ?	☐ **Oui** ☒ Non
Explication : Une IA non souveraine présente des risques de fuite de données et/ou d'exploitation non approuvée des données qui lui sont données à interpréter. *Par ailleurs, des données « sensibles » (ex : donnée de santé nominative ou pseudonymisée) ne devraient pas être soumises à une solution d'IA, a fortiori externe à l'AP-HP.*	

L'utilisation de l'IA doit, quoi qu'il arrive, garantir le respect de la confidentialité de ces données.	

Le mésusage des outils d'IA peut conduire à deux phénomènes délétères pour la production scientifique : la multiplication de références bibliographiques non recommandables et la rétraction d'articles scientifiques.

Exemple :
https://retractionwatch.com/2025/12/02/fake-references-chatgpt-journal-academic-ethics-springer-nature-whistleblowing/

Conclusion

En résumé, si l'IA générative est une puissante machine à accélérer la science, son utilisation dans la rédaction médicale scientifique doit être perçue comme la manipulation d'un instrument chirurgical : **l'opérateur humain (le chercheur) est toujours le seul responsable du résultat final, doit s'assurer que l'instrument est stérile (confidentialité) et n'utilisera jamais cet outil pour prendre des décisions vitales à sa place (évaluation par les pairs)**.

Bibliographie : documents de référence prenant en compte l'usage de l'IA pour la préparation des manuscrits

1. Haute Autorité de santé. Guide : premières clefs d'usage de l'IA générative en santé dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Outil d'amélioration des pratiques professionnelles. 2025. Disponible sur : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3703122/fr/premieres-clefs-d-usage-de-l-ia-generative-en-sante-guide
2. National Institutes of Health (NIH). *Guidance on the Use of Generative AI in Peer Review and Scientific Writing*. 2023–2024. Disponible sur : https://grants.nih.gov/
3. Committee on Publication Ethics (COPE). *Position Statement: Authorship and AI Tools*. 2023. Disponible sur : https://publicationethics.org/
4. World Association of Medical Editors (WAME). *Recommendations on Chatbots and AI in Scholarly Publications*. 2023. Disponible sur : https://wame.org/
5. Science Journals Editorial Policies. *Science Journals: Policy Regarding the Use of Generative AI Tools*. Science. 2023. Disponible sur : https://www.science.org/
6. Council of Europe. *Guidelines on the Responsible Use of Artificial Intelligence in Biomedical Research*. 2022–2023. Disponible sur : https://www.coe.int/
7. UNESCO. *Recommendation on the Ethics of Artificial Intelligence*. Paris: UNESCO; 2021. Disponible sur : https://unesdoc.unesco.org/
8. European Commission : High-Level Expert Group on AI. Ethics Guidelines for Trustworthy Artificial Intelligence. 2019. Accès à : https://ec.europa.eu/newsroom/dae/document.cfm?doc_id=60427
9. Living Guidelines on the Responsible use of generative IA in research published https://european-research-area.ec.europa.eu/news/living-guidelines-responsible-use-generative-ai-research-published

Annexe 1 : Annexe à la charte informatique relative à l'utilisation de services d'intelligence artificielle externe (SIAE) non fournis par l'AP-HP (V4.4 – 9/10/2025)

Charte-SIAE

Doc martyr :
Gh.Filiatreau V3 – 23/11/2025
C.Baratte V4 02/12/2025

CM Samama V5 5/12/2025
F Sihrener V6 5/3/2026